

Le 15 juin 2017

PAR COURRIEL

**Le Secrétaire**

Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2  
[greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Direction – Gestion des actifs et conformité réglementaire  
75, boul. René-Lévesque Ouest -10e  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211 p. 2304  
Télec. : 514 289-3184  
[Sbeghen.Julie@hydro.qc.ca](mailto:Sbeghen.Julie@hydro.qc.ca)

**Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (version 6) et à la sécurité physique (Normes « CIP ») – Dossier R-4005-2017**

Monsieur le Secrétaire,

À la suite de l'appel de commentaires publié dans le dossier cité en objet, Hydro-Québec Production, à titre de propriétaire d'installation de production (fonction GO) visé par les exigences applicables aux installations dont le risque est catégorisé « faible », souhaite émettre un avis favorable à l'égard de la proposition soumise par le Coordonnateur de la fiabilité.

La suspension de l'entrée en vigueur des exigences E2.2 et E2.3 de la norme CIP-003-5 est nécessaire afin d'assurer l'arrimage des efforts actuellement en cours au sein d'Hydro-Québec Production pour la conformité à l'exigence équivalente en version 6 (i.e. norme CIP-003-6, E2, annexe 1, sections 2 et 3). Rappelons que l'entrée en vigueur aux États-Unis de cette exigence est fixée au 1er septembre 2018.

Une telle mesure s'inscrit ainsi dans une démarche logique et efficiente d'harmonisation des normes entre les instances réglementaires en Amérique du Nord. Elle facilite par le fait même grandement l'efficacité des actions de mise en conformité des entités visées et, à terme, assure une fiabilité accrue des réseaux interconnectés.

Avec respect, nous vous invitons par conséquent à accueillir favorablement la demande prioritaire déposée par le Coordonnateur de la fiabilité.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Directrice – Gestion des actifs et conformité réglementaire,



**Julie Sbeghen**

c.c. Bernard Poulin, VP – Exploitation des équipements de production